

Commission Régionale Entreprise et Critérium SAISON 2022/2023

PROCÈS-VERBAL N°14

Réunion du : Mardi 15 novembre 2022

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.

CHAMPIONNAT ENTREPRISE ET CRITERIUM DU SAMEDI APRES-MIDI

24963927 - FC LUCHA 75 81 / ELM LEBLANC 2 du 19/11/2022 (R3/B)

Courriel de la mairie de Paris, Le match aura lieu à 13h au STADE SUZANNE LENGLEN T1. Accord de la Commission.

24963956 - EPINETTES ESPAGNOL 81 / ELM LEBLANC 2 du 03/12/2022 (R3/B)

Demande d'EPINETTES ESPAGNOL de report du match au 17/12/2022 pour mariage d'un joueur du club.

Le motif invoqué n'étant pas un motif de report, la Commission émet un avis défavorable à cette demande et maintient le match au 03/12/2022.

CHAMPIONNAT ENTREPRISE ET CRITERIUM DU SAMEDI MATIN

24964854 - METRO TRANS PARIS 1 / B.P.C.E. AS 1 du 12/11/2022 (R2)

Courriel du service technique US METRO informant l'indisponibilité des installations. Le match est reporté au 03/12/2022.

COUPE NATIONALE FOOT ENTREPRISE

<u>25358350 – GAZIERS PARIS 1 / ORANGE F. ISSY 1 du 19/11/2022</u>

Courriel du club GAZIERS PARIS 1 pour un changement d'installation. Le match aura lieu à 15h au STADE DEPARTEMENTAL LA MOTTE 7 à BOBIGNY. Accord de la Commission.

COUPE ENTREPRISE CRITERIUM PARIS CREDIT MUTUEL

25358460 - A.S. 116-17 81 / AEROPORT ORLY 1 du 19/11/2022

Courriel de la mairie de Paris, Le match aura lieu à 15h au STADE PAUL FABER à PARIS 17. Accord de la Commission.